



Conditions a remplir

Par **tareek**, le **03/09/2009** à **23:31**

Bonjour,

A tous je suis de nationalité algérienne et mon épouse est française je vous prie de bien vouloir m'éclairer sur les conditions à remplir par mon épouse pour que je puisse la rejoindre vu le fait qu'elle n'a toujours pas obtenu de logement fixe et qu'elle ne vit que par l'RSA et par ce que il n'y a pas de réponse de la part du 115 pour un logement durable elle n'a toujours pas inscrit nos deux petites filles à l'école donc j'aimerais savoir si la demande de visa conjoint de français est soumise à l'obligation d'avoir un logement et un travail .